



# Ministère du Procureur général



**Emplois d'été pour les étudiants en droit  
pour 2008 – Manuel du candidat**

Dernière mise à jour : juin 2007

# Une myriade de possibilités



Bienvenue!

À l'aube de votre carrière dans la profession d'avocat, nous vous invitons à examiner de plus près les nombreuses possibilités qu'offre le ministère du Procureur général.

Le ministère du Procureur général (MPG) emploie plus de 1300 avocats. Chaque année, environ 100 stagiaires en droit et 40 étudiants d'été en droit ont l'occasion de travailler et d'acquérir de l'expérience aux côtés de certains des plus brillants juristes au pays. Nous couvrons tous les domaines du droit substantiel et nos stagiaires font vraiment partie intégrante de chaque direction. Les avocats du MPG interviennent dans les poursuites criminelles et dans les appels à tous les paliers du système judiciaire. Ils conseillent et intentent des poursuites au nom de tous les ministères partout dans la province, y compris sur des questions constitutionnelles telles que les *droits garantis par la Charte*, la répartition des compétences et le droit des autochtones. Ils offrent des conseils au sujet des lois et règlements de la province de l'Ontario et en rédigent les ébauches. Ils donnent aussi des conseils et élaborent des politiques en matière de justice sociale et familiale et représentent les enfants et les personnes vulnérables dans des domaines tels que les droits individuels, la propriété et la succession, le droit de garde et de visite. La variété et la qualité du travail sont vraiment exceptionnelles!

Que vous participiez à la préparation d'une instance, à l'élaboration d'une nouvelle loi ou au travail lié aux appels, vous aurez l'occasion de relever des défis et de faire une différence!

Nous espérons que votre emploi d'été chez nous marquera le début d'une relation positive et enrichissante. Nous savons que le temps que vous passerez avec nous l'été prochain sera marqué par un travail juridique intéressant et stimulant, une ambiance de travail chaleureuse et collégiale et, par-dessus tout, par la possibilité d'apprendre et de progresser. Votre expérience d'été vous ouvrira des perspectives d'emploi futures en tant que stagiaire en droit au ministère du Procureur général et vous donnera la possibilité de faire carrière comme avocat. Nous espérons que votre expérience parmi nous vous aidera dans votre cheminement vers une carrière réussie dans la profession juridique.

Dan L. Goldberg  
Président  
Comité des emplois d'été des étudiants et des  
stages en droit du MPG

# TABLE DES MATIÈRES

## FOIRE AUX QUESTIONS ..... 1

|                                                                                |   |
|--------------------------------------------------------------------------------|---|
| À QUOI PUIS-JE M'ATTENDRE? .....                                               | 1 |
| COMMENT PUIS-JE POSER MA CANDIDATURE? .....                                    | 1 |
| QUELLE SERA MA RÉMUNÉRATION? .....                                             | 1 |
| OFFREZ-VOUS DES POSTES DE STAGES GARANTIS AUX ÉTUDIANTS D'ÉTÉ? .....           | 1 |
| À QUI DOIS-JE M'ADRESSER POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES?..... | 1 |

## BUREAUX QUI RECRUTENT À L'AUTOMNE 2007 ..... 2

|                                                                |   |
|----------------------------------------------------------------|---|
| ÉCHÉANCE DES DEMANDES D'AUTOMNE .....                          | 2 |
| BUREAUX DE DROIT CIVIL QUI RECRUTENT À L'AUTOMNE 2007 .....    | 2 |
| BUREAUX DU DROIT CRIMINEL QUI RECRUTENT À L'AUTOMNE 2007 ..... | 2 |

## BUREAUX QUI RECRUTENT AU PRINTEMPS 2008 .... 2

|                                                                 |   |
|-----------------------------------------------------------------|---|
| ÉCHÉANCE POUR PRÉSENTER LES DEMANDES AU PRINTEMPS.....          | 2 |
| BUREAUX DE DROIT CIVIL QUI RECRUTENT AU PRINTEMPS 2008.....     | 2 |
| BUREAUX DU DROIT CRIMINEL QUI RECRUTENT AU PRINTEMPS 2008 ..... | 2 |

## PROFILS DES BUREAUX – DROIT CIVIL..... 3

|                                                                                                                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES - BUREAU DES OBLIGATIONS FAMILIALES .....                                                                          | 3  |
| DIRECTION DU DROIT CONSTITUTIONNEL.....                                                                                                                             | 4  |
| BUREAU DES AVOCATS DE LA COURONNE – DROIT CIVIL .....                                                                                                               | 5  |
| MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT .....                                                                                                                                  | 6  |
| MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX<br>(ANCIENNEMENT SECRÉTARIAT DU CONSEIL DE GESTION ET MINISTÈRE DES SERVICES AUX<br>CONSOUMMATEURS ET AUX ENTREPRISES) ..... | 8  |
| MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE ET MINISTÈRE DE LA PROMOTION<br>DE LA SANTÉ .....                                                                | 9  |
| BUREAU DU TUTEUR ET CURATEUR PUBLIC .....                                                                                                                           | 11 |

## PROFILS DES BUREAUX – DROIT CRIMINEL ..... 12

|                                                         |    |
|---------------------------------------------------------|----|
| BUREAU DES AVOCATS DE LA COURONNE – DROIT CRIMINEL..... | 12 |
| BUREAUX DES PROCUREURS DE LA COURONNE .....             | 14 |
| DIRECTION DES POLITIQUES EN MATIÈRE CRIMINELLE .....    | 18 |

# FOIRE AUX QUESTIONS

## À QUOI PUIS-JE M'ATTENDRE?

Vous ferez partie d'une équipe professionnelle de juristes. Vous aurez l'occasion d'acquérir des compétences juridiques très concrètes et de contribuer de façon significative aux projets auxquels vous travaillerez. Vous explorerez plus en profondeur le domaine du droit que vous avez choisi ainsi que les procédures de réforme du droit et les rouages du gouvernement en général. Nous vous garantissons que pendant votre séjour chez nous, la motivation et les défis ne vous feront pas défaut. Nous attachons une grande importance à votre éducation et sommes fiers des programmes que nous offrons aux étudiants. Nous vous encourageons à discuter avec nos avocats et nos étudiants pour en apprendre davantage sur ce que le MPG peut vous offrir en tant qu'étudiant puis, plus tard dans votre carrière d'avocat.

## COMMENT PUIS-JE POSER MA CANDIDATURE?

Vous devez présenter un dossier complet de candidature à la Direction des services juridiques de chaque ministère qui vous intéresse. Dans la plupart des bureaux, le dossier doit comprendre une lettre de demande, votre curriculum vitae et votre relevé de notes (les photocopies des relevés de notes officiels sont acceptées). Veuillez examiner les profils des bureaux indiqués dans le présent document pour connaître les exigences supplémentaires concernant les demandes. Comme les directions des services juridiques procèdent à leur recrutement au printemps et à l'automne, veuillez vérifier la date limite de dépôt des candidatures de chacune des directions.

**Note :** Le MPG ne participe pas à des entrevues sur le campus cet automne. La date d'échéance d'automne pour présenter les demandes est le **vendredi 12 octobre 2007**. Les bureaux qui recrutent à l'automne 2007 suivront les directives du Barreau du Haut-Canada pour le recrutement à Toronto. Le MPG recrute aussi au printemps 2008. La date d'échéance de recrutement est le **vendredi 29 février 2008**.

## QUELLE SERA MA RÉMUNÉRATION?

Les étudiants en droit qui occupent un emploi d'été sont membres du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Les salaires et les conditions d'emploi sont négociés conformément à la convention collective. Si la rémunération est modeste, l'expérience est unique. Les salaires des étudiants en droit sont les suivants :

- Étudiants en première année de droit : 16,40 \$ par heure
- Étudiants en deuxième année de droit : 18,40 \$ par heure

## OFFREZ-VOUS DES POSTES DE STAGES GARANTIS AUX ÉTUDIANTS D'ÉTÉ?

Les étudiants qui réussissent bien sont encouragés à poser leur candidature à un poste de stage au sein du ministère. Nous n'offrons pas de stages « garantis » aux étudiants qui occupent un emploi d'été. Toutefois, l'expérience en droit acquise au cours d'un emploi d'été au sein de notre ministère constitue un bon atout puisque bon nombre de nos étudiants obtiennent un poste de stage au sein du bureau où ils ont occupé un emploi d'été ou ailleurs dans le ministère.

## À QUI DOIS-JE M'ADRESSER POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES?

Les coordonnées de la personne-ressource dans chaque bureau sont indiquées dans les pages qui suivent. Pour de plus amples renseignements généraux, vous pouvez communiquer avec Teresa Doxen, coordonnatrice, recrutement et perfectionnement stratégiques du personnel juridique, par téléphone au 416-326-2449 ou par courriel à [teresa.doxen@jus.gov.on.ca](mailto:teresa.doxen@jus.gov.on.ca).

# BUREAUX QUI RECRUTENT À L'AUTOMNE 2007

## ÉCHÉANCE DES DEMANDES D'AUTOMNE

- La date d'échéance pour présenter les demandes d'automne est le vendredi 12 octobre 2007

## BUREAUX DE DROIT CIVIL QUI RECRUTENT À L'AUTOMNE 2007

- Direction du droit constitutionnel
- Ministère des Services sociaux et communautaires - Bureau des obligations familiales
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
- Bureau du Tuteur et curateur public

## BUREAUX DU DROIT CRIMINEL QUI RECRUTENT À L'AUTOMNE 2007

- Bureau des procureurs de la Couronne – Région de Toronto et Brampton
- Bureaux des avocats de la Couronne - Droit criminel

# BUREAUX QUI RECRUTENT AU PRINTEMPS 2008

## ÉCHÉANCE POUR PRÉSENTER LES DEMANDES AU PRINTEMPS

- L'échéance pour présenter une demande au printemps est le vendredi 29 février 2008

## BUREAUX DE DROIT CIVIL QUI RECRUTENT AU PRINTEMPS 2008

- Bureau des avocats de la Couronne - Droit civil
- Ministère de l'Environnement

## BUREAUX DU DROIT CRIMINEL QUI RECRUTENT AU PRINTEMPS 2008

- Direction des politiques en matière criminelle- North York
- Bureau des procureurs de la Couronne – Région du Centre-Est
- Bureau des procureurs de la Couronne – Région du Centre-Ouest
- Bureau des procureurs de la Couronne - Région de l'Ouest
- Bureau des procureurs de la Couronne - Région du Nord
- Bureau des procureurs de la Couronne - Région de l'Est

## PROFILS DES BUREAUX – DROIT CIVIL

### MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES - BUREAU DES OBLIGATIONS FAMILIALES

|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Personne-ressource :</i>                     | Shane Foulds<br>Avocat<br>Ministère des Services sociaux et communautaires<br>1201, avenue Wilson, Édifice B, 7 <sup>e</sup> étage<br>Toronto (Ontario) M3M 1J8<br>Téléphone : 416-240-2484<br>Télec. : 416-240-2402<br>Courriel : <a href="mailto:shane.foulds@css.gov.on.ca">shane.foulds@css.gov.on.ca</a> |
| <i>Postes offerts :</i>                         | 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <i>Échéance pour présenter les demandes :</i>   | Vendredi 12 octobre 2007                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <i>Autres exigences concernant la demande :</i> | Aucune autre exigence.                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <i>Site Web :</i>                               | <a href="http://www.theFRO.ca">http://www.theFRO.ca</a>                                                                                                                                                                                                                                                       |

#### BREF APERÇU

Les avocats de la Direction des services juridiques aident et représentent le directeur du Bureau des obligations familiales dans l'exécution des ordonnances alimentaires rendues en vertu de la *Loi sur les obligations familiales et l'exécution des arriérés d'aliments*.

Les avocats fournissent des conseils juridiques au personnel chargé de l'application et de l'administration de la loi pour l'interprétation et l'exécution des dispositions de soutien alimentaire contenues dans les ordonnances et les contrats familiaux; ils représentent le directeur dans les audiences d'exécution à tous les échelons du système judiciaire; ils forment, instruisent et supervisent les avocats figurant sur la liste des avocats représentant le Bureau du directeur dans toute la province; ils siègent à des comités et offrent des services de formation et des conseils sur les processus d'exécution et l'administration du Bureau des obligations familiales.

De plus, la Direction des services juridiques fournit des conseils juridiques au Bureau du directeur sur des lois connexes, notamment pour la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, l'enregistrement et l'exécution des ordonnances à l'extérieur du territoire de compétence en vertu de la *Loi sur les ordonnances alimentaires d'exécution réciproque* et de la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants.

#### DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ

Le Bureau des obligations familiales offre des possibilités d'emploi d'été intéressantes aux étudiants qui s'intéressent au contentieux en matière de droit de la famille.

Les étudiants assistent les avocats du Bureau dans tous les aspects de leur travail juridique, y compris la recherche, la rédaction de mémoires et de documents de procédure, les réponses aux demandes sur l'accès à l'information et l'observation des audiences des tribunaux.

## DIRECTION DU DROIT CONSTITUTIONNEL

|                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Personne-ressource :                     | Daniel Guttman, avocat<br>Direction du droit constitutionnel<br>Ministère du Procureur général<br>720, rue Bay, 4 <sup>e</sup> étage<br>Toronto (Ontario) M5G 2K1<br>Ligne directe : 416-326-4466<br>Ligne générale : 416-326-4460<br>Téléc. : 416-326-4015<br>Courriel : <a href="mailto:daniel.guttman@jus.gov.on.ca">daniel.guttman@jus.gov.on.ca</a> |
| Postes offerts :                         | 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Échéance pour présenter les demandes :   | Vendredi 12 octobre 2007                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Autres exigences concernant la demande : | Aucune autre exigence.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Site Web :                               | <a href="http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp">http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp</a>                                                                                                                                                                                                                    |

### BREF APERÇU

Les avocats de la Direction comparaissent au nom du gouvernement principalement dans des causes constitutionnelles non pénales qui mettent en jeu des contestations en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de la *Loi constitutionnelle de 1867*. Voici quelques exemples de causes dans lesquelles des avocats de la Direction ont comparu et plaidé : *M. c. H.* (définition de « conjoint » dans la *Loi sur le droit de la famille*); *Eldridge c. la Colombie-Britannique* (droit à des interprètes du langage des signes dans l'accès aux services de santé); *Lovelace c. l'Ontario* (distribution des profits du Casino Rama aux bandes des Premières nations); la cause relative à la succession *Eurig* (validité des frais d'homologation de l'Ontario) et la cause *Vriend c. l'Alberta* (orientation sexuelle et le *Code des droits de la personne* de l'Alberta).

La Direction conseille le gouvernement sur des questions de politiques et de réforme constitutionnelles. Ces conseils touchent le processus de révision constitutionnelle et la recherche de nouvelles mesures en faveur de l'unité nationale. Ils portent sur des questions relatives aux droits des autochtones et aux initiatives constitutionnelles connexes, telles que l'entente-cadre sur l'union sociale et les accords du lac Meech et de Charlottetown.

La Direction prépare aussi des avis écrits pour différents ministères et organismes du gouvernement de l'Ontario. Dans ces avis, elle examine les lois existantes et proposées afin de s'assurer qu'elles sont conformes à la *Loi constitutionnelle de 1867* et à la *Charte canadienne des droits et libertés*.

### DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ

Les étudiants assistent les avocats dans tous les aspects de leur travail juridique, y compris la recherche, la rédaction de mémoires, la préparation d'exposés des faits et d'autres documents. Les étudiants assistent également aux audiences des tribunaux pour seconder les avocats.

## BUREAU DES AVOCATS DE LA COURONNE – DROIT CIVIL

|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Personne-ressource :</i>                     | Lorraine Noronha<br>Adjointe de secrétariat au Comité des emplois d'été et des stages<br>Bureau des avocats de la Couronne - Droit civil<br>Ministère du Procureur général<br>720, rue Bay, 8 <sup>e</sup> étage<br>Toronto (Ontario) M5G 2K1<br>Ligne générale : 416-326-4008<br>Télec. : 416-326-4181<br>Courriel : <a href="mailto:lorraine.noronha@jus.gov.on.ca">lorraine.noronha@jus.gov.on.ca</a> |
| <i>Postes offerts :</i>                         | 6 (à confirmer)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <i>Échéance pour présenter les demandes :</i>   | Vendredi 29 février 2008                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <i>Autres exigences concernant la demande :</i> | Veuillez joindre deux lettres de référence à votre demande.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <i>Site Web :</i>                               | <a href="http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp">http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp</a>                                                                                                                                                                                                                                                                    |

### BREF APERÇU

Le Bureau des avocats de la Couronne – Droit civil (le « BAC – Droit civil ») est le centre du contentieux des affaires civiles du gouvernement de l'Ontario. Grâce à plus de 50 avocats, nous fournissons des services sur les recours en justice au gouvernement sur des questions d'importance publique. Nous plaidons à tous les échelons du système judiciaire et devant plusieurs tribunaux. Notre clientèle est très variée : des ministres aux sténographes judiciaires, ainsi que tous les ministères provinciaux, de l'Agriculture aux Transports. Le BAC – Droit civil représente en tout temps l'intérêt public, soit la population de l'Ontario.

Le travail au sein du BAC – Droit civil est très varié mais couvre généralement quatre domaines principaux : le règlement des différends dans le contexte du contentieux des affaires civiles (y compris les recours collectifs, les instances de négligence dans l'application des règlements, les revendications autochtones, le contentieux des affaires commerciales, les demandes relatives aux causes de mauvais traitements dans des établissements et les poursuites malveillantes, pour ne nommer que certains des types de contentieux des affaires civiles dont s'occupe le BAC – Droit civil), le droit administratif, les enquêtes et les services consultatifs.

## DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ

Nos étudiants d'été sont tous aussi importants pour nous que nos avocats stagiaires. Nous donnons aux étudiants d'été l'occasion de travailler avec autant d'avocats que possible et sur une grande diversité de sujets afin de leur permettre de se familiariser avec chacun des secteurs du droit couverts par notre bureau. Les étudiants effectuent des tâches variées (recherches juridiques électroniques et traditionnelles, rédaction de mémoires juridiques, préparation de résumés des preuves, rédaction d'ébauches de plaidoirie, rédaction d'ébauches d'exposé des faits, préparation de la documentation pour les motions) et apportent leur aide à d'autres tâches juridiques importantes. Ils peuvent s'attendre à acquérir des compétences en matière de contentieux en accompagnant un avocat aux instances judiciaires et en agissant à titre d'avocat dans les dossiers de la Cour des petites créances.

Chaque étudiant d'été a un mentor. Celui-ci est chargé d'encadrer l'étudiant en lui assignant le travail, en lui prodiguant conseils et directives et en veillant à ce qu'il bénéficie d'une expérience variée au cours de son emploi d'été. Notre système d'encadrement est conçu de façon à vous permettre de devenir rapidement membre de l'équipe du BAC – Droit civil et d'améliorer vos compétences juridiques de base.

Nous comptons sur notre programme d'emplois d'été pour trouver de futurs stagiaires en droit. Nous acceptons les demandes des étudiants en droit de première année ainsi que des étudiants plus avancés dans leurs études de droit. Un emploi d'été au BAC – Droit civil est une excellente occasion d'explorer votre intérêt pour l'exercice du droit dans le secteur public.

## MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Personne-ressource :</i>                     | Brian Byrnell, avocat<br>Direction des services juridiques<br>Ministère de l'Environnement<br>135, avenue St. Clair ouest, 10 <sup>e</sup> étage<br>Toronto (Ontario) M4V 1P5<br>Ligne directe : 905-521-7429<br>Ligne générale : 416-314-6569<br>Téléc. : 416-314-6579<br>Courriel : <a href="mailto:brian.byrnell@ontario.ca">brian.byrnell@ontario.ca</a> |
| <i>Postes offerts :</i>                         | 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <i>Échéance pour présenter les demandes :</i>   | Vendredi 29 février 2008                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <i>Autres exigences concernant la demande :</i> | Aucune autre exigence.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <i>Sites Web :</i>                              | <a href="http://www.ene.gov.on.ca/">http://www.ene.gov.on.ca/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

---

## BREF APERÇU

La Direction des services juridiques du ministère de l'Environnement est composée de trois équipes de pratique : l'équipe des avocats, l'équipe des poursuites et l'équipe des audiences.

Dans l'équipe des avocats, les stagiaires en droit ont la possibilité d'exécuter des travaux dans une vaste gamme du droit public et domaines de réglementation, dont le droit environnemental, le droit administratif, le droit constitutionnel, le droit commercial, la responsabilité réglementaire, la propriété intellectuelle, le droit de la faillite et de l'insolvabilité, l'accès à l'information et la protection de la vie privée et le droit immobilier. Les stagiaires participent à la rédaction de contrats et à d'autres ententes, de documents réglementaires comme les arrêtés du directeur, et aident à la rédaction d'avis juridiques. Les étudiants participent aussi à l'élaboration des politiques environnementales et à la préparation des lois et règlements.

Les avocats plaidants de l'équipe des poursuites sont très expérimentés. Au cours des dernières années, ils ont plaidé deux fois devant la Cour suprême du Canada (*R. c. Canadian Pacific Ltd.*; *R. c. Consolidated Maybrun Mines Ltd.*). Les avocats de cette équipe s'occupent des poursuites environnementales en vertu de la *Loi sur la protection de l'environnement*, la *Loi sur les ressources en eau de l'Ontario* et la *Loi sur les pesticides*.

L'équipe des audiences plaide les causes environnementales devant les tribunaux administratifs comme le Tribunal de l'environnement. Il arrive parfois que l'équipe intervienne dans des requêtes de révision judiciaire ou des appels prévus par la loi devant la Cour divisionnaire.

## DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ

Les stagiaires font principalement de la recherche pour appuyer l'équipe des avocats et participent à l'élaboration des politiques environnementales, à la rédaction des lois et règlements, d'avis juridiques d'accords et de documents réglementaires (comme les arrêtés du directeur). Ils peuvent aussi aider les avocats principaux dans des poursuites et audiences environnementales. En plus de s'occuper de la recherche juridique, les stagiaires ont l'occasion de participer à des procès et des audiences en compagnie des avocats principaux. Chaque stagiaire a un mentor pour veiller à ce que le programme d'été soit une expérience enrichissante du point de vue de l'acquisition des connaissances et des compétences. Les stagiaires sont en mesure et sont encouragés à participer à la plupart des séances d'apprentissage et de formation.

# MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

(ANCIENNEMENT SECRÉTARIAT DU CONSEIL DE GESTION ET MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES)

|                                                 |                                                                                                         |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Personne-ressource :</i>                     |                                                                                                         |
| <i>Postes offerts :</i>                         | 0                                                                                                       |
| <i>Échéance pour présenter les demandes :</i>   | Ne recrute pas pour l'été 2008                                                                          |
| <i>Autres exigences concernant la demande :</i> |                                                                                                         |
| <i>Site Web :</i>                               | <a href="http://www.mgs.gov.on.ca/english/welcome.htm">http://www.mgs.gov.on.ca/english/welcome.htm</a> |

## BREF APERÇU

La Direction des services juridiques est composée de quatre groupes :

Groupe de pratique du droit du travail : Ce groupe a la responsabilité de fournir les services en matière de relations de travail et de droit du travail aux ministères et organismes de la Couronne. Le travail au sein de ce groupe comprend la représentation du ministère devant les tribunaux administratifs et lors des audiences portant sur les examens judiciaires. Ce groupe est responsable des litiges généraux devant les tribunaux qui sont pris en charge ou supervisés par la direction.

Groupe des services-conseils en droit du travail et en gouvernance : Ce groupe a la responsabilité de fournir des conseils en matière de droit relatif à l'emploi, aux relations de travail et aux pensions de retraite principalement au SCG, à la Commission de la fonction publique et au Centre de développement du leadership. Les membres du groupe offrent aussi des services juridiques au SCG en matière de gestion du droit public.

Groupe des services-conseils généraux en droit commercial et informatique : Ce groupe a la responsabilité de fournir des services juridiques portant sur le droit commercial, le droit de la technologie de l'information (TI), le droit des assurances et le droit immobilier ainsi que des conseils à l'appui des activités d'approvisionnement. En outre, les membres du groupe fournissent des conseils portant sur des litiges complexes dans le domaine des assurances et sont aussi responsables de gérer certaines initiatives législatives du SCG.

Groupe des services-conseils en accès à l'information et en protection de la vie privée : Ce groupe fournit des conseils en matière de droit de l'accès à l'information et la protection de la vie privée à l'ensemble de la fonction publique. Il offre aussi ses conseils dans les causes portant sur les conflits d'intérêt et les activités politiques.

## DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ

Les étudiants d'été reçoivent une formation relative à la *Loi sur la fonction publique* et la marche à suivre pour s'occuper des griefs déposés à la Commission de règlement des griefs, la Commission des relations de travail de l'Ontario et la Commission des droits de la personne.

# MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE ET MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ

|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Personne-ressource :</i>                     | Robert Maisey<br>Coordonnateur, avocats et étudiants<br>Direction des services juridiques<br>Ministère de la Santé et des Soins de longue durée et<br>ministère de la Promotion de la santé<br>56, rue Wellesley ouest, 8 <sup>e</sup> étage<br>Toronto (Ontario) M5S 2S3<br>Ligne directe : 416 326-5521<br>Ligne générale : 416-327-8606<br>Télec. : 416-327-8605<br>Courriel : <a href="mailto:LegalStudent1@moh.gov.on.ca">LegalStudent1@moh.gov.on.ca</a> |
| <i>Postes offerts :</i>                         | 2 postes à Toronto                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <i>Échéance pour présenter les demandes :</i>   | Vendredi 12 octobre 2007                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <i>Autres exigences concernant la demande :</i> | Un étudiant convoqué à une entrevue devra présenter un échantillon de document rédigé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <i>Sites Web :</i>                              | <a href="http://www.health.gov.on.ca/">http://www.health.gov.on.ca/</a><br><a href="http://www.mhp.gov.on.ca">http://www.mhp.gov.on.ca</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

## BREF APERÇU

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (« MSSLD ») et le ministère de la Promotion de la santé (« MPS ») (conjointement les « ministères ») sont responsables de l'administration du système de santé de l'Ontario. Ce système fournit des services à la population ontarienne par le biais de différentes initiatives comme l'Assurance-santé de l'Ontario (Assurance-santé), le Programme de médicaments, le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels, les Services de santé mentale, les foyers de soins de longue durée, les soins à domicile, la santé communautaire, la santé publique et la promotion de la santé, ainsi que les programmes de prévention des maladies. Le MSSLD coordonne aussi les services de santé d'urgence et établit la réglementation des hôpitaux, des hôpitaux psychiatriques, des laboratoires médicaux, des services d'ambulance et des établissements de santé autonomes. Le MSSLD est également responsable de la législation touchant de nombreux aspects du système de santé comme les professions de santé réglementées et la protection des renseignements personnels en matière de santé. Le MPS est responsable de la promotion de la vie saine par le biais de programmes comme le Plan d'action pour la promotion de la saine alimentation et de la vie active et du programme Ontario sans fumée. Entre eux, les deux ministères administrent plus de 40 lois.

Les questions juridiques liées aux diverses responsabilités des deux ministères sont à la fois intéressantes et complexes. Nos avocats fournissent des conseils juridiques sur des sujets d'avant-garde en matière de droit de la santé et qui présentent un grand intérêt pour le public, tels que les questions relatives aux initiatives anti-tabac, au SRAS, au virus du Nil occidental, au sang, au SIDA et aux dons d'organes et de tissus. D'autres questions portent sur les renseignements de santé personnels et la vie privée, la santé mentale, la télésanté et la télémédecine, les réseaux de santé familiale, les soins primaires, le manque de médecins, les établissements de santé « privés », la procréation assistée, la santé publique, les soins de longue durée, l'Assurance-santé, le consentement au traitement, les services d'ambulance et de santé d'urgence; les hôpitaux publics, les médicaments et les programmes de médicaments, le traitement du cancer, la réglementation relative aux professionnels de la santé, les appareils et accessoires fonctionnels, la diversification des modes de paiement, les services de laboratoires, les réseaux locaux d'intégration de la santé et les établissements de santé autonomes.

La Direction des services juridiques aide à l'élaboration des lois et règlements régissant le système de santé. La direction fournit des conseils sur toutes les autres questions relatives aux opérations des ministères, comme le droit commercial des sociétés, l'approvisionnement, les questions de propriété intellectuelle, l'accès à l'information et le recours aux tribunaux. Elle aide également les ministères à fournir des observations sur les initiatives dirigées par d'autres ministères.

Nous employons une quarantaine d'avocats travaillant dans des bureaux au centre-ville de Toronto et à Kingston.

---

## **DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ**

Nous offrons aux étudiants une très bonne expérience et des occasions de se concentrer sur les domaines d'intérêt particuliers. Nos étudiants travaillent à des questions importantes, souvent controversées, touchant la population de l'Ontario et le système de santé.

Les étudiants ont la possibilité de travailler avec tous les avocats de la direction dans divers domaines, notamment les domaines suivants : la recherche et la rédaction juridiques, le droit administratif, l'interprétation des lois, le droit du travail, les droits de la personne, l'accès à l'information, les contrats, le droit des sociétés et le droit commercial, la politique en matière de droit de la santé, l'élaboration de lois et règlements avec une certaine exposition aux contentieux. Un avocat expérimenté de la direction encadre chaque étudiant d'été et lui fournit une rétroaction sur sa performance.

## BUREAU DU TUTEUR ET CURATEUR PUBLIC

|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Personne-ressource :</i>                     | Mara Farmer, avocate<br>Bureau du Tuteur et curateur public<br>Ministère du Procureur général<br>595, rue Bay, pièce 800<br>Toronto (Ontario) M5G 2M6<br>Ligne directe : 416-314-6053<br>Téléc. : 416-314-2231<br>Courriel : <a href="mailto:Mara.Farmer@Ontario.ca">Mara.Farmer@Ontario.ca</a> |
| <i>Postes offerts :</i>                         | 3                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <i>Échéance pour présenter les demandes :</i>   | Vendredi 12 octobre 2007                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <i>Autres exigences concernant la demande :</i> | Aucune autre exigence.                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <i>Site Web :</i>                               | <a href="http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/pgt/">http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/pgt/</a>                                                                                                                                                           |

### BREF APERÇU

Le Bureau du Tuteur et curateur public (BTCP) fait partie de la Division des services de justice à la famille du ministère du Procureur général. La responsabilité principale du BTCP est de protéger les droits et intérêts des personnes adultes frappées d'incapacité mentale qui n'ont personne pour agir en leur nom. Le Bureau est aussi responsable de protéger les intérêts du public dans les œuvres de bienfaisance, de rechercher les héritiers des personnes décédées, d'investir les fonds d'entretien perpétuel et de gérer les biens des sociétés dissoutes.

La Direction des services juridiques du BTCP est composée d'avocats et d'employés qui travaillent dans les domaines suivants : la tutelle, le contentieux, les services internes, le comptable de la Cour supérieure de justice et le Programme des biens aux fins de bienfaisance. Les avocats du BTCP traitent principalement des questions juridiques touchant nos clients faisant l'objet d'une tutelle dans tous les domaines du droit, sauf les causes criminelles et celles de l'immigration. Les avocats aident aussi à déterminer les héritiers des successions ab intestat, à enquêter sur les plaintes relatives à l'utilisation des biens des œuvres de bienfaisance et à examiner les questions juridiques découlant des biens confisqués par des sociétés dissoutes. Compte tenu de la variété des tâches, le travail à la Direction des services juridiques est souvent comparé à celui d'un cabinet d'avocats traitant de questions générales.

## DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ

Les étudiants d'été peuvent travailler au sein des quatre services de notre bureau : la tutelle, le contentieux, les services internes et le Programme des biens aux fins de bienfaisance. Les étudiants d'été reçoivent le travail des avocats travaillant dans ces quatre services, ce qui leur donne une expérience dans une vaste gamme d'activités juridiques propres au BTCP.

Dans la mesure du possible, les étudiants ont l'occasion de comparaître dans les tribunaux judiciaires et administratifs et sont exposés à une variété de questions, notamment le droit de la famille, le droit des successions, les œuvres de bienfaisance, l'immobilier les sociétés, les délits et les préjudices corporels. Les étudiants rédigent aussi des mémoires juridiques sur un certain nombre de questions. En outre, on leur demande de s'acquitter de responsabilités similaires à celles que doivent assumer les stagiaires en droit et peuvent s'attendre à acquérir une expérience riche et intéressante.

## PROFILS DES BUREAUX – DROIT CRIMINEL

### BUREAU DES AVOCATS DE LA COURONNE – DROIT CRIMINEL

|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Personne-ressource :</i>                     | Gillian Roberts et Riun Shandler<br>Avocats, Bureau des avocats de la Couronne - Droit criminel<br>Ministère du Procureur général<br>720, rue Bay, 10 <sup>e</sup> étage<br>Toronto (Ontario) M5G 2K1<br>Téléphone : 416-326-2304; 416-326-2353<br>Téléc. : 416-326-4656<br>Courriel : <a href="mailto:gillian.roberts@ontario.ca">gillian.roberts@ontario.ca</a> ; <a href="mailto:riun.shandler@ontario.ca">riun.shandler@ontario.ca</a> |
| <i>Postes offerts :</i>                         | 6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <i>Échéance pour présenter les demandes :</i>   | Vendredi 12 octobre 2007                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <i>Autres exigences concernant la demande :</i> | Les candidates doivent avoir terminé la deuxième année à l'école de droit.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <i>Site Web :</i>                               | <a href="http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp">http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

---

## BREF APERÇU

Les avocats sont responsables de tous les aspects des appels en matière criminelle devant la Cour d'appel de l'Ontario et la Cour suprême du Canada. Ce travail comprend la présentation des observations écrites et des plaidoiries, le maintien de contacts continus avec les bureaux d'instruction, la police, les victimes, les avocats de la défense et les autres parties intéressées.

Les avocats sont aussi responsables des poursuites, souvent de l'étape préalable à l'inculpation jusqu'à la conclusion de la cause soit devant la Cour de justice de l'Ontario soit devant la Cour supérieure de justice.

Outre les affaires du contentieux, les avocats fournissent une série de services juridiques spécialisés aux procureurs de la Couronne et aux corps de police partout en Ontario. Ces services couvrent une vaste gamme de domaines, notamment les recours extraordinaires, les mandats de perquisition, l'écoute électronique, les extraditions, les demandes pour obtenir une preuve à l'étranger et l'aide aux juridictions territoriales étrangères.

Le Bureau est situé au centre-ville de Toronto.

## DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ

Le programme d'été est une version abrégée de notre programme de stage en droit. Chaque étudiant d'été a un mentor. Celui-ci est chargé d'encadrer l'étudiant en lui assignant le travail, en lui prodiguant conseils et directives et en veillant à ce qu'il bénéficie d'une expérience variée au cours de son emploi d'été. Le travail d'un étudiant d'été ressemble beaucoup à celui d'un stagiaire. Les stagiaires aident les avocats à se préparer aux procès et appels. Les étudiants qui ont un emploi d'été aident les avocats à se préparer aux procès ou appels et prêtent leur aide dans une mesure qui varie d'un dossier à l'autre mais généralement voici ce que l'on attend d'eux :

- préparer des mémoires de recherche sur des questions juridiques;
- rédiger des mémoires;
- résumer les preuves (transcriptions ou déclarations de témoins);
- assister aux audiences des tribunaux pour seconder les avocats de la Couronne dans les poursuites et les appels. On demande à l'étudiant qui aide un avocat dans un dossier d'assister à l'instance judiciaire correspondante, qu'il s'agisse d'un procès ou d'un appel; l'étudiant est aussi invité à participer à toutes les réunions connexes, notamment les entrevues avec les témoins, les conférences préparatoires ou d'autres pourparlers portant sur la résolution de la cause;
- participer à tous les séminaires de formation internes. Le Bureau organise un certain nombre de séances de formation en droit criminel tout au long de l'année. Certaines de ces séances sont destinées aux avocats, mais les étudiants sont invités à y assister; d'autres sont organisées particulièrement à l'intention des étudiants.

## BUREAUX DES PROCUREURS DE LA COURONNE

|                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Personne-ressource :</i>                                                 | Veillez consulter l'information suivante sur les personnes-ressources dans les bureaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <i>Postes offerts :</i>                                                     | 15 dans diverses régions.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <i>L'échéance pour présenter les demandes varie d'un bureau à l'autre :</i> | <p><b>Vendredi 12 octobre 2007</b> - Le bureau suit les lignes directrices concernant le recrutement, établies pour les postes d'été 2008 pour les étudiants en droit à Toronto.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bureaux régionaux de Toronto</li> <li>▪ Région du Centre-Ouest</li> </ul> <p><b>Vendredi 29 février 2008</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Région de l'Ouest, région du Centre-Ouest, région du Centre-Est, région du Nord et région de l'Est, North York</li> </ul> |
| <i>Autres exigences concernant la demande :</i>                             | Pour le bureau des procureurs général - Toronto (361, avenue University), les candidats doivent avoir terminé la deuxième année à l'école de droit.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <i>Site Web :</i>                                                           | <a href="http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp">http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

### BREF APERÇU

C'est au Réseau des procureurs de la Couronne qu'incombe la poursuite de l'immense majorité des affaires criminelles en Ontario. Le réseau compte des bureaux organisés localement, dans lesquels travaillent des procureurs adjoints de la Couronne sous la supervision d'un procureur de la Couronne. Pour assurer une poursuite efficace, les procureurs adjoints de la Couronne doivent apprendre à maîtriser tous les aspects du contentieux, notamment la préparation de la cause, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins, l'utilisation des preuves d'expertise judiciaire, l'argumentation juridique et l'art de s'adresser au jury. Il n'existe pas de meilleur moyen de cultiver ses talents de plaidant que d'entreprendre une carrière à titre de procureur adjoint de la Couronne.

Outre le travail concernant les procès, les procureurs adjoints de la Couronne peuvent fournir une gamme de services connexes. Ils fournissent des conseils juridiques à la police durant les enquêtes; ils aident la police à obtenir les mandats de perquisition; ils examinent les dossiers de la police et procèdent à un « filtrage des accusations », méthode qui permet d'éliminer les accusations lorsqu'il n'y a pas de chance raisonnable de condamnation, et essaient de faciliter la résolution raisonnable des causes avant l'instruction dans la mesure du possible.

### DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ

On vous confiera inévitablement des travaux de recherche et de rédaction, mais vous aurez aussi l'occasion d'assister et de participer à des procès, des audiences, des clôtures de la procédure et des conférences avec des clients. Nous nous efforçons de vous tenir au courant et vous invitons à assister aux diverses instances ou rencontres lorsque cela est possible. Les étudiants sont aussi encouragés, dans la mesure du possible, à découvrir d'autres domaines d'exercice en participant à des réunions informelles avec les avocats de différents secteurs d'exercice.

***Veillez examiner les deux pages suivantes pour obtenir les renseignements sur la personne-ressource dans chaque bureau.***

**BUREAUX DES PROCUREURS DE LA COURONNE – ÉCHÉANCE D'AUTOMNE 2007 :  
VENDREDI 12 OCTOBRE 2007**

CES BUREAUX SUIVENT LES DIRECTIVES DU BARREAU DU HAUT-CANADA POUR LE RECRUTEMENT D'ÉTÉ À TORONTO.

| <b>Personnes-ressources des étudiants<br/>d'été</b>                                                                                                                    | <b>Numéros des personnes-<br/>ressources</b>      | <b>Postes prévus pour l'été<br/>2008</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------|
| <b>Région de Toronto</b>                                                                                                                                               |                                                   |                                          |
| Paul Culver<br>Bureau des procureurs de la Couronne<br>Palais de justice, pièce 101<br>361, avenue University<br>Toronto (Ontario) M5G 1Y1                             | Tél. : 416-327-5990<br>Téléc. : 416-327-6056      | <b>2</b>                                 |
| Sarah Welch<br>Bureau des procureurs de la Couronne<br>2201, avenue Finch ouest, bureau 29<br>Toronto, (Ontario) M9M 2Y9                                               | Tél. : 416-314-3936<br>Téléc. : 416-314-3949      | <b>1</b>                                 |
| Victoria Adams<br>Bureau des procureurs de la Couronne de<br>Scarborough<br>1911, avenue Eglinton est<br>Scarborough, (Ontario) M1L 2L8                                | Tél. : 416-325-0342<br>Téléc. : 416-325-0353      | <b>1</b>                                 |
| Lori Montague<br>Sous-procureure de la Couronne – Palais<br>de justice de Peel<br>7755, rue Hurontario, 5 <sup>e</sup> étage, pièce 100<br>Brampton, (Ontario) L6W 4T6 | Téléphone : 905-456-4777<br>Téléc. : 905-456-4780 | <b>2</b><br><i>(Brampton)</i>            |

**BUREAUX DES PROCUREURS DE LA COURONNE – ÉCHÉANCE DU PRINTEMPS  
2008 : VENDREDI 29 FÉVRIER 2008**

CHAQUE BUREAU ÉTABLIT DES DÉLAIS POUR LES ENTREVUES.

| <b>Personnes-ressources des étudiants<br/>d'été</b>                                                                                                  | <b>Numéros des<br/>personnes-ressources</b>  | <b>Postes prévus pour l'été<br/>2008</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------------|
| <b>Région de Toronto</b>                                                                                                                             |                                              |                                          |
| Connie Cortese<br>Bureau des procureurs de la Couronne de<br>North York<br>1000, avenue Finch ouest<br>Downsview (Ontario) M3J 2V5                   | Tél. : 416-314-4222<br>Téléc. : 416-314-4234 | <b>1</b>                                 |
| <b>Région du Centre-Est</b>                                                                                                                          |                                              |                                          |
| Lorne McConnery, Procureur de la<br>couronne<br>Bureau des Procureurs de la Couronne de<br>Barrie<br>114, rue Worsley<br>Barrie (Ontario) L4M 1M1    | Tél. : 705-739-6188<br>Téléc. : 705-739-6551 | <b>1</b>                                 |
| Paul Tait, Procureur de la Couronne<br>Bureau des Procureurs de la Couronne de<br>Newmarket<br>50, rue Eagle<br>Newmarket (Ontario) L3Y 6B1          | Tél. : 905-853-4800<br>Téléc. : 905-853-4849 | <b>1</b>                                 |
| John Scott, Procureur de la Couronne<br>Bureau des Procureurs de la Couronne de<br>Whitby<br>3000, rue Garden, bureau 300<br>Whitby (Ontario) L1R 2G | Tél. : 905-430-4150<br>Téléc. : 905-430-4151 | <b>1</b>                                 |
| <b>Région du Centre-Ouest</b>                                                                                                                        |                                              |                                          |
| Timothy Power<br>Procureur de la Couronne – Palais de<br>justice de Hamilton<br>45, rue Main est, pièce 441<br>Hamilton (Ontario) L8N 2B7            | Tél. : 905-645-5262<br>Téléc. : 905-645-5261 | <b>1</b><br>(Hamilton)                   |

| Région de l'Ouest                                                                                                                                                           |                                              |                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Mary Potter<br>Sous-procureure de la Couronne - Palais de justice de Middlesex<br>80, rue Dundas, rez-de-chaussée, unité B<br>London (Ontario) N6A 6A2                      | Tél. : 519-660-3003<br>Téléc. : 519-660-3087 | <b>1</b><br><i>(London)</i>                                      |
| Région du Nord                                                                                                                                                              |                                              |                                                                  |
| Louise Rossi<br>Chef régionale – Région du Nord<br>Bureau du directeur des services des procureurs de la Couronne<br>159, rue Cedar, pièce 501<br>Sudbury (Ontario) P3E 6A5 | Tél. : 705-564-7674<br>Téléc. : 705-564-7664 | <b>2</b><br><i>Note : L'emplacement du bureau sera déterminé</i> |
| Région de l'Est                                                                                                                                                             |                                              |                                                                  |
| Hilary McCormack<br>Procureure de la Couronne<br>Bureau des procureurs de la Couronne<br>Palais de justice<br>161, rue Elgin, pièce 3045<br>Ottawa (Ontario) K2P 2K1        | Tél. : 613-239-1200<br>Téléc. : 613-239-1214 | <b>2</b><br><i>Note : L'emplacement du bureau sera déterminé</i> |

## DIRECTION DES POLITIQUES EN MATIÈRE CRIMINELLE

|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Personne-ressource :</i>                     | Sharon Lederman, chef des finances et de l'administration<br>Direction des politiques en matière criminelle<br>Ministère du Procureur général<br>720, rue Bay, 9 <sup>e</sup> étage<br>Toronto (Ontario) M5G 2K1<br>Téléphone : 416-325-4974<br>Télec. : 416-314-6646<br>Courriel : <a href="mailto:Sharon.Lederman@ontario.ca">Sharon.Lederman@ontario.ca</a> |
| <i>Postes offerts :</i>                         | 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <i>Échéance pour présenter les demandes :</i>   | Vendredi 29 février 2008                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <i>Autres exigences concernant la demande :</i> | Aucune autre exigence.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <i>Site Web :</i>                               | <a href="http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp">http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp</a>                                                                                                                                                                                                                          |

### BREF APERÇU

La fonction principale de la Direction comprend la prestation de conseils sur la réforme du *Code criminel* et les politiques opérationnelles des procureurs de la Couronne. Plus précisément, la Direction formule les politiques et procédures de pratique visant à fournir des conseils aux procureurs de la Couronne sur l'exercice de leurs responsabilités indépendantes d'engager des poursuites.

### DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ

Vous participerez activement dans plusieurs domaines du travail de la Direction, notamment la recherche juridique. Vous aurez un mentor qui travaillera avec vous et qui veillera à ce que votre expérience de travail soit des plus enrichissantes.